



RENTRÉE 2026/2027

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 à 13H30

Pour tous les collégiens

DOCUMENTS A REMETTRE DES LA SEMAINE DE LA RENTRÉE

- Pour les parents bénéficiant de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS versée par la CAF ou la MSA)

Comme chaque année, le Département apporte une aide spécifique aux collégiens demi-pensionnaires dont les familles perçoivent l'ARS, et/ou boursiers ; pensez dès à présent à conserver précieusement le document attestant son paiement, il vous sera réclamé à la rentrée.

- Pour tous les parents :

Attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) pour l'année scolaire 2026/2027 à transmettre au secrétariat dès la 1^{ère} semaine de la rentrée.

- Pour les parents personnels de l'enseignement catholique (personnel OGEC et enseignants) :

Merci de fournir au secrétariat, par mail à accueil.collegenotredame@gmail.com avant le 15/09/2026 un certificat de travail attestant qu'ils sont en fonction dans l'enseignement catholique pour l'année 2026/2027.

ORGANISATION DE LA RENTRÉE

L'accueil des élèves se fera dès 13h15 sur la Place Montaut. Puis, à 13h30, les élèves se rangent sur la cour, par niveau, et suivent leur professeur principal dans leurs classes respectives.

REUNION DE RENTRÉE POUR TOUS LES PARENTS

Elle se tiendra dans la salle Montaut (accessible par le sas de l'école Notre-Dame, à côté du collège) **le mardi 1er septembre de 17h à 18h.**

PHOTO DE CLASSE

Lundi 7 septembre 2026